

Bibliothécaire pour la jeunesse : un métier ? Quelles tâches ? Quelles compétences ?

J'aimerais dire ici ce qui me met mal à l'aise depuis que je suis moi-même devenue bibliothécaire, c'est à dire il y a environ 25ans. En tant que responsable d'un espace pour la jeunesse, j'ai toujours eu l'impression que mon travail était quelque chose de flou, que ce soit en termes d'objectifs, de contenus, de modalités d'action et de compétences exigées. Je n'ai jamais vraiment eu l'impression d'exercer *un métier* qui aurait été défini au préalable et que j'aurais ensuite dû mettre en oeuvre en ayant à l'adapter à la spécificité d'un lieu, d'un public et d'une équipe. Un peu comme si on me demandait, par exemple, de jouer de la guitare sans que l'on m'ait appris à en jouer, pire encore, sans que personne ne sache très bien comment on en joue.

En effet, je pense qu'en ce qui concerne le travail en direction de la jeunesse bon nombre des tâches à exécuter n'ont pas été clairement identifiées, les différentes façons de faire n'ont pas été comparées, laissant sous-entendre que toutes les pratiques se valent, ce qui interroge en termes d'évaluation.

Dans les faits, chacun répond du mieux qu'il peut aux questions que le travail pose et ce, en fonction de ce qui se fait là où il travaille, de ce qu'il a vu ou entendu faire, des formations qu'il a suivies ou non, etc. Mais ces réponses données sont trop dépendantes d'un parcours personnel et pour certaines tâches, l'absence de documents-types ou de référence, génère une perte de temps pour tous.

Il me semble donc que l'ensemble des tâches à effectuer mériteraient souvent d'être plus formalisées, des plus simples au plus élaborées, des plus basiques aux plus novatrices. Cela permettrait ensuite de définir les compétences nécessaires pour faire au mieux ce travail, ce métier.

Pour vous faire comprendre mes propos de manière plus précise, voici ce texte que je pourrais intituler "Ronde incomplète des tâches à définir et à formaliser".

Dans mon travail, on sélectionne des documents par ce que l'on nomme une veille documentaire. En jeunesse, cela passe en partie par la participation à des comités de lecture. Je me demande souvent en quoi le fait de travailler dans un espace jeunesse rend légitime le fait d'exercer la fonction de critique littéraire ou graphique ...

Puis, on fait des commandes en fonction d'un budget et selon une politique dite "documentaire" qui, d'un côté, tient compte du public avec ses tranches d'âges, ses goûts, ses demandes et ses compétences et qui, de l'autre, tient compte du fonds existant avec ses lacunes et ses richesses. Pour répartir le budget, les uns partent des fonds, les autres des publics. Question : la règle de 40% de documentaires et de 60% de fiction, est-elle encore valable à l'heure d'Internet ?

Quand les documents sont achetés, il s'agit de les classer.

Généralement, on les classe d'abord par âge (mais au fait, quelles sont ces différentes tranches d'âge possibles ? Où sont-elles répertoriées ? Et à quoi correspondent-elles ?)

Puis on les classe par genres (mais, par exemple, où est-ce indiqué clairement que parmi les albums, il existe plusieurs genres littéraires et graphiques ?)

La fiction est souvent classée par auteurs, par compositeurs, par réalisateurs (mais où trouve-t-on une liste sélective de ces auteurs pour la jeunesse importants à connaître quand on ne les connaît pas ?)

Les livres documentaires sont, quant à eux, rangés par thèmes. Pour cela, on use généralement de l'ordre numérique dit "Dewey" mais comme il est désuet par bien des aspects il est parfois remplacé par le désordre numérique ou par l'absence d'ordre à l'aide de logos ou de couleurs (alors au final, comment on range les doc pour 4 et + ?)

Dans mon travail, on "équipe" des documents. C'est ainsi que sur la première de couverture de certains livres, on peut voir la Joconde avec un code-barre entre les mains et parfois quand on tourne la dernière page d'un album, on peut admirer le tampon de la médiathèque bien visible sur l'image,

Parfois après équipement, les documents ont changé de nom : « Le Dictateur » de Chaplin devient « Le Dictat » à cause d'une étiquette obligatoirement collée en haut à droite (C'est curieux, d'habitude dans le bel ouvrage, le travail se fait discret... alors c'est quoi bien équiper un document ? et ça sert à quoi ?).

Dans mon travail, on a à rédiger des chartes : charte d'accueil, charte d'acquisition, charte de l'action culturelle (cela ne serait-il pas plus judicieux d'avoir des chartes types à adapter ?).

Dans mon travail, on nous demande de faire des racontines.

Certains médiathécaires font un petit cocktail d'albums, de musique, de jeux et d'objets dans l'esprit des spectacles pour tout-petits

Quand d'autres ne mettent pas de musique car, ai-je entendu dire, ils ne sont pas disothécaires,

Ainsi, devant les enfants, il faudrait être chanteur pour chanter, conservateur de musée pour montrer de beaux objets, ludothécaire pour se servir d'un jeu, bibliothécaire pour ouvrir un livre ? (alors en fait, c'est quoi des racontines ou des spectacles bien adaptés aux tout-petits ? Et ne trouvez-vous pas un peu bizarre de donner un nom à quelque chose de non définie ?)

Dans mon travail, on établit une programmation culturelle qui propose, entre autre, des expositions.

Certains bibliothécaires considèrent que les expositions sont simplement faites pour être exposées,

Quand d'autres, se référant à l'expérience et à la réflexion des musées, choisissent de préférence des expositions interactives et cherchent à médiatiser ce support au même titre que les autres supports (donc c'est quoi une bonne exposition pour enfants bien exploitée ?).

Dans mon travail, on accueille des classes. Les uns parlent surtout de lecture et les autres plutôt de culture. Tous veulent faire découvrir le fonds de livres et le plaisir de lire aux enfants. Mais certains veulent aussi créer des liens entre tous les supports, cherchent à les mettre en perspective, veulent donner des références et des outils pour mieux lire, mieux voir, mieux écouter, mieux comprendre, mieux réfléchir. Quant à la préparation d'un de ces accueils, elle peut varier entre 20mn et 3h (c'est pas un peu curieux une telle différence ?)

Dans mon travail, on est des médiateurs culturels. Et pourtant, en général, on ne nous a pas transmis grand-chose en ce qui concerne la psychologie de l'enfant et il existe peu de formations en matière de gestion de groupes et encore moins de pédagogie (au fait, il existe bien des animateurs du patrimoine dans la filière musée alors pourquoi pas des animateurs de

bibliothèques mais n'est-ce pas le rôle des médiathécaires tout court lorsqu'ils ont pleinement intégrés la fonction de médiateur culturel ?).

Dans mon travail, pendant le service public, on accueille le public, oriente, conseille, range, prête des documents, règle des problèmes, lit une histoire à un enfant, discute avec une maman.

Parfois aussi, on joue au loto avec un petit et aux dames avec un plus grand, on propose des activités informelles d'art plastique, on projette un film à la demande, on fait écrire des poèmes et on fait découvrir des applications sur des tablettes. Pour les uns ces activités rendent l'espace illisible, pour les autres, c'est une autre manière d'être au service du public. Alors c'est quoi être au service du public ?

Dans mon travail, on est en relation avec beaucoup de partenaires. Chacun a un métier différent en lien avec la jeunesse et ensemble, on continue d'inventer l'histoire de l'enfance et celles des rapports entre enfants et adultes. Mais pour que notre participation à cette histoire soit la plus réussie possible, je pense qu'il faudrait que notre profession soit plus claire avec elle-même.

Pour cela, il me semblerait donc utile de réaliser un « document » (livre, site Internet, je ne sais) qui indiquerait en quoi consiste le travail en direction de la jeunesse, un document qui irait de la présentation du cadre général du travail jusqu'à la description des tâches les plus pointues et les plus pratiques. Cela serait utile pour les personnes qui débutent dans le métier, pour les bibliothécaires qui changent de section au cours de leur carrière, pour les bénévoles ou pour tout agent amené à effectuer ou à évaluer des tâches en lien avec un jeune public. Il s'agirait donc là d'un document qui pourrait servir de référence pour les professionnels et qui, bien sûr, serait amené à évoluer avec les années.

Cela permettrait ensuite de répertorier les compétences nécessaires pour bien exercer au mieux ce métier. Ainsi, quand on aura appris à jouer de notre instrument et écrit les grandes partitions de notre métier, on pourra s'appliquer à bien les jouer en les interprétant chacun à sa manière, quitte à inventer de nouvelles compositions, si besoin est.

Dominique Alamichel
Bibliothécaire